

SUDBURY STUDENT SERVICES CONSORTIUM

199, Travers Street, Sudbury, Ontario P3C 3K2

MEDIA RELEASE

From:	Renée Boucher Executive Director	To:	Local Media
Date:	January 9, 2025	Time:	8:30 am
Subject:	Information for Motorists		

Reminder: All Vehicles Must Stop for School Bus Flashing Lights to Ensure Student Safety

The Sudbury Student Services Consortium reminds the public that **it is mandatory for all vehicles to stop when the red lights are flashing on a school bus**, including ATVs, snowmobiles, tractors, and other modes of transportation.

This law is in place to protect the safety of students as they board and exit school buses, particularly when crossing the road.

Safety First

Each school day, the community relies on school buses to transport students safely to and from school. When red lights are flashing, it means students are getting on or off the bus. **Failing to stop puts children at risk.**

The law applies to **all vehicles**, including but not limited to:

- Passenger vehicles
- Trucks
- Motorcycles
- All-terrain vehicles (ATVs)
- Bicycles
- Snowmobiles
- Tractors

Penalties for Non-Compliance

Motorists who fail to stop for a school bus with flashing red lights will face significant penalties, including:

- Fines starting at \$400 for a first offense, with increased fines for subsequent violations.
- Demerit points added to the driver's record.
- Potential charges that may lead to court appearances.

A Shared Responsibility

The Sudbury Student Services Consortium works closely with school boards, law enforcement, and communities to ensure students are safe while traveling to and from school. Public cooperation is essential in upholding this shared responsibility. All motorists, regardless of the mode of transportation, must remain vigilant and stop when the red lights are flashing. Thank you for working together to keep students safe.

*Providing a single transportation system with emphasis on safety and efficiency.
Un système unique de transport aux élèves qui met l'accent sur la sécurité et l'efficacité.*

De :	Renée Boucher, directrice générale	A :	Médias locaux
Date :	Le 9 janvier, 2025	Heure :	8h30
Sujet :	Informations pour les automobilistes		

Rappel : Tous les véhicules doivent s'arrêter pour les feux clignotants des autobus scolaires afin d'assurer la sécurité des élèves

Le Consortium des services aux élèves de Sudbury rappelle au public qu'il est obligatoire pour tous les véhicules de s'arrêter lorsque les feux rouges d'un autobus scolaire clignent, y compris les VTT, motoneiges, tracteurs et autres modes de transport.

Cette loi vise à protéger la sécurité des élèves lorsqu'ils montent à bord ou descendent des autobus scolaires, particulièrement lorsqu'ils traversent la route.

La sécurité avant tout

Chaque jour scolaire, la communauté compte sur les autobus scolaires pour transporter les élèves en toute sécurité. Lorsque les feux rouges clignent, cela signifie que des élèves montent ou descendent de l'autobus. Ne pas s'arrêter met les enfants en danger.

La loi s'applique à tous les véhicules, y compris mais sans s'y limiter :

- Véhicules de tourisme
- Camions
- Motocyclettes
- Véhicules tout-terrain (VTT)
- Bicyclettes
- Motoneiges
- Tracteurs

Sanctions en cas de non-conformité

Les conducteurs qui ne s'arrêtent pas pour un autobus scolaire avec feux rouges clignotants s'exposent à des sanctions sévères, notamment :

- Des amendes commençant à 400 \$ pour une première infraction, avec des amendes plus élevées pour les récidives.
- Des points d'inaptitude ajoutés au dossier du conducteur.
- D'éventuelles accusations pouvant mener à des comparutions devant le tribunal.

Une responsabilité partagée

Le Consortium des services aux élèves de Sudbury travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires, les forces de l'ordre et les communautés pour assurer la sécurité des élèves dans leurs trajets. La coopération du public est essentielle pour assumer cette responsabilité collective. Tous les conducteurs, quel que soit leur mode de transport, doivent rester vigilants et s'arrêter lorsque les feux rouges clignent. Merci de travailler ensemble pour protéger la sécurité des élèves.